

**MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
/ DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

## **Résultats de la recherche "big bags de charbon actif" sur la base de données ARIA - État au 29/11/2023**

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : [barpi@developpement-durable.gouv.fr](mailto:barpi@developpement-durable.gouv.fr)

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "big bags de charbon actif":

- Contient : bigs bags de charbon actif

## Accident

### **Auto-combustion de bigs bags de charbons actifs usagés**

**N° 59724 - 10/09/2022 - FRANCE - 28 - AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN .**

*D35.11 - Production d'électricité*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/59724/>

Vers 23h30, une auto-combustion se produit sur un tas de big-bags de charbons actifs usagés dans une installation de méthanisation. Celle-ci est découverte le lendemain, un dimanche, vers 13 h par un opérateur, lors d'une ronde à distance à l'aide de caméras de surveillance, lorsqu'il aperçoit de la fumée au niveau du stockage. Il alerte les pompiers et se rend sur site. Les charbons actifs usés sont arrosés. La cellule chimique effectue des analyses pour éliminer les risques de contamination de l'air et du sol en raison de la présence de soufre dans les charbons actifs qui sont utilisés pour la filtration du biogaz. Les pompiers quittent le site vers 15h30.

L'auto-combustion des charbons actifs usés s'est déclenchée par la combinaison de 2 phénomènes météorologiques : une bruine en début de journée ayant amené les charbons actifs usés à un taux d'humidité favorable à l'auto-échauffement et la chaleur de la journée. Les 2 phénomènes combinés ont permis l'auto-échauffement puis l'auto-combustion des charbons chargés en soufre. Le changement des charbons actifs usés s'est déroulé conformément à la procédure définie. Pour les conditions de stockage, la distance par rapport aux autres équipements a été respectée. Cependant, le noyage des charbons actifs usés n'a pas été effectué comme défini dans la procédure.

À la suite de l'événement, l'exploitant communique à nouveau sur la procédure de chargement des charbons actifs et assure une traçabilité de la diffusion et compréhension des procédures.

---

## Accident

### **Incendie de bigs-bags de charbon actif usagé dans une installation de stockage de déchets non dangereux**

**N° 55875 - 11/08/2020 - FRANCE - 02 - GRISOLLES .**

*E38.21 - Traitement et élimination des déchets non dangereux*

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/55875/>

A 8h30, un feu se déclare sur 2 bigs-bags de charbon actif usagé situés sur la plateforme de valorisation du biogaz dans une installation de stockage de déchets non dangereux. Les bigs-bags sont isolés. L'extinction est réalisée par aspersion. Vers 10h30, les déchets d'incendie mouillés sont rechargés dans des bigs-bags non endommagés. Une surveillance de ces derniers est mise en place.

Le charbon actif, une fois qu'il a filtré le biogaz, est sorti de la tour pour être stocké en attente d'évacuation dans les bigs-bags utilisés pour sa livraison. Si le big-bag est un peu endommagé, il laisse passer l'air, dont l'oxygène réagit avec le soufre contenu dans le charbon actif, de manière exothermique. L'intégrité du big-bag utilisé après remplissage et stockage n'a pas été vérifiée. De plus, le contrôle des conditions de stockage et manutention des charbons actifs usagés est insuffisant.

A la suite de l'incendie, l'exploitant renforce la sécurisation de l'emballage du charbon actif usagé : soit par l'utilisation exclusive de bigs-bags corrects, soit par un renforcement par

un film cellophane enveloppant le big-bag pour l'isoler de l'air. De plus, il formalise la tournée de surveillance quotidienne réalisée.

---